

I. PARTIE. un bout, s'assemble dans l'entrait et par l'autre bout ,  
 II. SECTION. porte sur le mur : de plus, on y place des *goussets* assemblés dans les entrails ; des *coyers* ou pièces diagonales assemblées dans les goussets, et qui servent de tirans aux demi-fermes d'arétiers ; enfin, des *soliveaux d'empannon*, qui s'assemblent dans les coyers.

La charpente du comble achevée, on latte ; et sur le lattis, on place la tuile ou l'ardoise en recouvrement.

Combles en menuiserie.

Les combles en menuiserie inventés par Philibert de Lorme, ont de grands avantages sur les combles en charpente ; et si l'usage n'en est pas devenu universel, on ne doit s'en prendre qu'à la routine. Ils chargent bien moins les édifices, n'ayant besoin ni d'entrait ni de toutes les pièces qui embarrassent l'intérieur d'un comble ; ce qui est un grand objet d'économie. Ils procurent aux greniers ou aux étages supérieurs des édifices, le plus grand espace qui soit possible, espace dont on peut profiter soit pour donner plus de hauteur à l'étage inférieur, soit pour faire des logemens que l'on ne pourrait pratiquer dans un comble en charpente. Ces combles, qui intérieurement ont la forme d'une voûte mais qui n'ont point de poussée, offrent un autre mérite, celui d'embrasser par leur étendue, des espaces considérables.

Combles en briques.

Cette espèce de comble est formée par des fermes espacées d'environ un mètre. Chaque ferme est composée de deux rangs de planches de 97 à 129 cm. (5 à 4 pieds) de long, appliquées, l'une contre l'autre, en liaison, c'est-à-dire, de manière que l'extrémité de l'une se trouve au milieu de l'autre. Ces fermes sont reliées ensemble, par des liernes dans lesquelles on met des chevilles qui serrent exactement les planches entre elles.

Les combles en brique, outre les avantages qui leur